

«Oui, Leclerc ambitionne de devenir numéro un au Luxembourg» | Virgule

Élargissement de la gamme, nouvelles références et marques distributeurs, baisse des prix, etc. Le patron du groupe E.Leclerc, Michel-Édouard Leclerc n'élude (presque) aucune question sur le rachat des Cora, Match et Smatch du Luxembourg.



Michel-Édouard Leclerc avait fait le déplacement jusqu'au Cora de Bertrange ce mercredi. © PHOTO: Sibila Lind

20/12/2023

L'annonce avait fait l'effet d'une petite bombe dans le secteur de la grande distribution luxembourgeoise en juillet dernier: l'enseigne de supermarchés et hypermarchés Leclerc [rachetait les magasins](#) Cora, Match et Smatch du Luxembourg. Or, derrière ce rachat, qui concerne deux hypermarchés et 25 supermarchés et magasins de proximité pour un total de 1.200 emplois, de nombreuses questions restaient en suspens.

[Lire aussi :](#)

[Le rachat des Cora, Match et Smatch par Leclerc est officiel](#)



Le groupe Leclerc a racheté les Cora, Match et Smatch du Luxembourg en juillet dernier. © PHOTO: Sibila Lind

Pour répondre à celles-ci, Michel-Édouard Leclerc, le grand patron du groupe français, a fait, ce mercredi, le déplacement jusqu'au Cora de Bertrange, situé au

City Concorde. Affable, l'homme, d'origine bretonne, s'est prêté sans broncher au jeu des questions et des réponses.

La première chose à retenir, c'est que l'ensemble des magasins concernés par le rachat (Cora, Match et Smatch) passeront sous l'enseigne Leclerc, y compris les magasins de proximité donc. «Cela va se faire progressivement», précise toutefois Michel-Édouard Leclerc. «Il faudra un semestre avant que ce changement soit complet», dit-il. «Il faut être réaliste et pragmatique. Changer les systèmes de caisse, les adapter à nos critères, placer le Nutri-Score sur des emballages, respecter les langues, etc. Bref, on est tenu par des délais techniques et logistiques.»

Au courant du deuxième trimestre 2024, on pourra faire une bascule vers les nouvelles enseignes Leclerc.

Serge Febvre

président de la ScapEst

Serge Febvre, celui à la tête de l'opération de rachat et président de la ScapEst, la société coopérative d'approvisionnement Paris-Est, centrale qui approvisionne tous les magasins Leclerc du Grand Est, en dit un peu plus: «L'idée, c'est qu'au courant du deuxième trimestre 2024, on pourra faire une bascule des anciennes enseignes vers les nouvelles. Il n'y a toutefois pas d'urgence encore une fois car les magasins marchent d'ores et déjà.»

Le patron du groupe Leclerc est également formel: de nombreux nouveaux produits et références feront leur apparition dans les rayons des futurs magasins, notamment ceux des marques distributeurs de Leclerc. «Tout en gardant les gammes luxembourgeoises», précise-t-il. «Pas question pour nous de jouer les colons, même s'il y aura peut-être, de la part des clients, un petit choc culturel en découvrant de nouvelles marques.»

On veut conserver notre réputation européenne en matière de prix et on réitérera notre promesse des prix bas au Luxembourg.

Michel-Édouard Leclerc

patron du groupe Leclerc

D'accord mais quid des prix? On le sait: Leclerc a bâti sa réputation sur ses prix censés défier toute concurrence. Les tarifs pratiqués dans les supermarchés seront-ils calqués sur les futurs magasins luxembourgeois? «Il est clair qu'on veut conserver notre réputation européenne en matière de prix et on réitérera notre promesse des prix bas au Luxembourg. Cela dit, les taux de TVA sont différents au Luxembourg. Il faudra donc s'adapter au marché luxembourgeois, même si, une nouvelle fois, on veut donner des prix bas aux clients luxembourgeois.»



Le patron du groupe promet de nombreux nouveaux produits, tout en conservant les gammes luxembourgeoises. © PHOTO: Sibila Lind

L'arrivée de Leclerc et ses prix bas pourrait donc correspondre à un petit séisme dans la grande distribution, surtout au Luxembourg, où les prix de l'alimentaire ne cessent d'augmenter de mois en mois. La concurrence risque donc d'être féroce. «Non, elle ne sera pas féroce, elle sera sportive, car nous restons courtois», sourit Michel-Édouard Leclerc. «Cette émulation est bonne pour les consommateurs luxembourgeois. Cactus est le numéro un et nous nous situons actuellement en deuxième ou troisième position. Cela dit, on ambitionne toujours d'être numéro un à terme. On ne fait pas de compétition pour être dernier.»

Des prix bas, mais pas au détriment des salariés

Et pour y arriver, la politique de prix bas s'appliquera donc également aux commerces luxembourgeois. «Il faut que, dans un Leclerc, on puisse trouver les références les moins chères pour chaque gamme de produits.» Tel est le leitmotiv du Breton. «Nous sommes moins chers, mais ce n'est pas au détriment des fournisseurs et des salariés. On a des assortiments larges sur lesquels on prend moins de marge. La chaîne logistique fonctionne également très vite.»

Le grand patron indique que le territoire luxembourgeois pourra également servir de terrain d'expérimentation pour de nouveaux projets. «Et on pourra également s'inspirer des pratiques des magasins de proximité luxembourgeois, qui fonctionnent bien, pour les appliquer sur le marché français. Ce sera du donnant-donnant», ajoute Serge Febvre.

Il n'y a pas de stress, car on ne doit pas redresser des magasins. Ils fonctionnent déjà très bien.

Michel-Édouard Leclerc

patron du groupe Leclerc

Motus et bouche cousue toutefois concernant le montant total de la transaction. «Un bon restaurateur attire par son menu. La visite des cuisines passe après», rigole Michel-Édouard Leclerc.

L'opération a en tout cas de quoi réjouir le dirigeant. «Nous sommes très contents car nous rachetons de "beaux" magasins. Contrairement à ce qui passe en France, dans le cadre de la reprise des magasins Casino, des investissements ont eu lieu dans les différents magasins luxembourgeois pendant des années. Les collaborateurs sont également très compétents. En d'autres termes, il n'y a pas de stress car on ne doit pas redresser des magasins. Ils fonctionnent déjà bien.»

On apprend par ailleurs que le rachat s'est fait assez rapidement. «Les premières discussions ont eu lieu en juin, au moment où l'opportunité s'est présentée à nous.» Le rachat ayant été bouclé le mois suivant, on peut dire que l'affaire fut rondement menée.



1 / 3

Les 1.200 emplois concernés seront conservés. © PHOTO: Sibila Lind



2 / 3

Les 1.200 emplois concernés seront conservés. © PHOTO: Sibila Lind



3 / 3

Les 1.200 emplois concernés seront conservés. © PHOTO: Sibila Lind
On le sait, Leclerc avait d'ores et déjà annoncé que les 1.200 emplois seront conservés. Néanmoins, l'OGBL avait pointé du doigt le fait que [ce rachat tombait au moment même des négociations](#) concernant le renouvellement des conventions collectives. «Les discussions seront saines et se feront comme elles ont pu le faire par le passé. On sait que le dialogue social est très important au Luxembourg», conclut Serve Febvre.